

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PARCOBUS

Veuillez compléter chacune des questions et écrire lisiblement.

Nom	Prénom	
Adresse du domicile	Ville	Code postal
Adresse courriel	Numéro de téléphone	
Véhicule 1 - Couleur du véhicule inscrit	Marque du véhicule inscrit	
Numéro de plaque du véhicule inscrit		
Véhicule 2 - Couleur du véhicule inscrit	Marque du véhicule inscrit	
Numéro de plaque du véhicule inscrit		

MODALITÉS D'UTILISATION

En utilisant la vignette, vous acceptez les conditions suivantes:

- Les installations du parcobus peuvent être utilisées uniquement durant ses heures d'exploitation, soit entre 6 h et 22 h du lundi au vendredi.
- L'utilisateur assume l'entière responsabilité du véhicule, la Ville n'étant pas responsable en cas de vol ou de bris.
- La vignette demeure la propriété de la Ville de Dieppe et peut être révoquée en tout temps.
- L'inscription initiale est gratuite et non transférable et l'utilisateur doit informer la municipalité de tout changement de véhicule.
- La perte ou le vol d'une vignette doit être rapporté au 877.7900 le plus rapidement possible.
- Des frais de 10 \$ seront facturés pour le remplacement d'une vignette perdue ou volée.
- La vignette doit être visible sur le côté passager du pare-brise de la voiture pour utiliser les installations du parcobus.
- La vignette est valide uniquement pour les stationnements réservés au parcobus.
- Les installations du parcobus ne sont pas permises à l'usage commercial et aux véhicules lourds.
- La municipalité ne garantit pas un espace de stationnement libre en tout temps.
- Vous acceptez de répondre aux sondages envoyés périodiquement par la Ville de Dieppe afin d'évaluer le projet pilote.

J'atteste avoir lu et compris les modalités d'utilisation de la vignette et que les informations fournies sur le formulaire sont véridiques.

(JJ/MM/AAAA)

Date

Signature du détenteur de la vignette

Réservé à l'usage de la Ville de Dieppe

(JJ/MM/AAAA)

Date d'inscription

Numéro d'enregistrement de la vignette

Initiales de la personne qui a examiné le formulaire et approuvé la vignette

Les renseignements personnels sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'autorité conférée par la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée et la Loi sur l'accès à l'information en matière de renseignements personnels sur la santé aux fins de traitement de la demande. Les questions relatives à la collecte des renseignements personnels peuvent être transmises au greffier, 333, avenue Acadie, Dieppe, Nouveau-Brunswick, E1A 1G9, 506.877.7900.

